

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Français 2			
Code	PEIM2B46PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) David GORET (david.goret@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Au terme de l'U.E, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B46PPA Français

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B46PPA Français

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	12_PEIM2B46PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition d'une expertise dans les contenus enseignés (linguistiques et littéraires) et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.
- Au terme de l'UE, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Grammaire de la phrase (fonctions syntaxiques) et du texte (cohérence référentielle [réseau anaphorique] et temporelle [emploi des temps du récit au passé])
- Conjugaison : temps composés, voix active / voix passive, conditionnel présent et passé, subjonctif présent
- Fondements de l'orthographe française et didactique de l'orthographe
- Didactique de la production d'écrit (cercle d'auteurs, ...)
- Structures et genres de textes
- Découverte du nouveau programme P3-P4
- Didactique de la lecture : lecture coopérative, questionnaire inférentiel, lecture à dévoilement progressif, cercle de lecture → un portfolio à présenter à l'examen
- Littérature jeunesse : lecture, analyse et découverte de pistes d'exploitation didactique

Démarches d'apprentissage

- La matière et les dispositifs sont étudiés de façon "active" et en lien avec la pratique professionnelle (préparations de leçons).
- Observation et analyse de vidéos présentant des dispositifs didactiques
- Lecture et analyse d'articles issus de la recherche
- La participation au cours et un travail régulier en autonomie sont indispensables.
- + Un "rallye" découverte d'ouvrages et de manuels en BCD en vue de la préparation des leçons de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation dispensatoire est organisée en janvier afin d'alléger la charge de travail de l'étudiant en juin.

Sources et références

- Manuels, ouvrages de didactique et référentiels disponibles à la bibliothèque de l'école
- Braun et Cabillau, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte, Plantyn, 2007 (BCD)
- Nouveau programme P3-P4
- Memento de conjugaison
- Notes de cours de français de 1 PP (UE 09 et UE 10)
- Documents et notes de cours fournis au fur et à mesure
- Oeuvres de littérature jeunesse (disponibles à la bibliothèque de l'école)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les documents et notes de cours
- Les PowerPoints du cours
- Des exercices supplémentaires (avec corrigé)
- Des documents complémentaires (articles publiés par des chercheurs en didactique, ...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Q1 : examen écrit "dispensatoire" (50% de la note finale)
- Q2 : examen oral (50% de la note finale)
- Q3 : examen écrit sur le Q1 et examen oral sur le Q2

Un document précisant les objectifs de l'examen est fourni en fin de Q1 et en fin de Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exo	50	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'examen écrit de janvier est dispensatoire : en cas de note supérieure ou égale à 10/20, les points sont conservés (pour l'année scolaire en cours) ; en cas de note inférieure à 10/20, les points ne sont pas conservés et il y a une nouvelle évaluation sur la matière du Q1 en Q3. Il n'y a pas d'évaluation sur la matière du Q1 en Q2.

L'examen oral de juin suit le même principe : en cas de note supérieure ou égale à 10/20, les points sont conservés (pour l'année scolaire en cours) ; en cas de note inférieure à 10/20, les points ne sont pas conservés et il y a une nouvelle évaluation sur la matière du Q2 en Q3.

La note globale est la moyenne arithmétique pondérée des deux examens (Q1 (50%) + Q2 (50%)) sauf si la note obtenue à l'une des deux évaluations est inférieure à 10/20 ; dans ce cas, la note la plus basse devient la note globale de l'UE et l'UE n'est pas validée. La note égale ou supérieure à 10/20 obtenue au Q1 ou au Q2 est conservée au Q3.

Au Q3 aussi, l'UE n'est validée que si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacune des deux évaluations (Q1 et Q2).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).